

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXV, No 4.

Montréal, Avril 1919.

50 cts par an.

Extrait des Procès-Verbaux de l'Exécutif.

Condoléances à Monsieur Charles Duquette, 1er V.P.G. et I.C.

"Il est proposé et résolu unanimement:

"Les membres de l'Exécutif de l'Alliance Nationale ont été pris avec un profond regret le décès de Madame Charles Duquette, l'épouse du distingué 1er Vice-Président général et Inspecteur en chef de l'Alliance Nationale;

"Ils désirent offrir à leur collègue, dans le grand malheur qui vient de l'atteindre, l'assurance de leurs plus vives sympathies."

Je certifie que ce qui précède est un extrait fidèle du Livre des Minutes de l'Exécutif de l'Alliance Nationale, assemblée du premier avril mil neuf cent dix-neuf.

En foi de quoi j'ai signé à Montréal le 3 avril 1919.

Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale.
G. MONET.

REMERCIEMENTS

M. Charles Duquette, notre 1er Vice-président général et Inspecteur en chef, nous prie de bien vouloir, par l'entremise de la revue, remercier les officiers de l'Exécutif, des cercles et bureaux cités, ainsi que tous les membres de l'Alliance Nationale, qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, soit par envoi de tributs floraux, offrandes de messes ou solutions de condoléances:

Tributs Floraux.

Exécutif de l'Alliance Nationale	
Personnel de l'Alliance Nationale	
Cercle Sacré-Coeur.....	No 6
Cercle Hochelaga.....	No 29
Cercle de Lorimier.....	No 112
Cercle Olier.....	No 127
Cercle Duquette.....	No 320
Cercle Préfontaine.....	No 339

Offrandes de Messes.

Cercle Laval.....	No 21
Cercle Champlain.....	No 108
Cercle Dollard.....	No 163
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149
Cercle St-Henri.....	No 12

Cercle Laval.....	No 21	régulièrement leurs contributions. Que notre
Cercle Champlain.....	No 108	société soit bien administrée, que les rapports
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149	des cercles soient bien faits et en temps requis, que
Cercle Dollard.....	No 163	les malades soient visités, que les réclamations
Cercle Lambert Closse.....	No 348	soient honorées, peu leur importe; ils ont
Cercle Jeanne Mance.....	No 378	payé leurs redevances et ici s'effacent leurs obligations.
Cercle Laberge.....	No 385	Les officiers de l'Exécutif ont constaté ce
Cercle Marguerite Bourgeoys.....	No 407	pénible état de chose dans la visite aux cercles
Cercle Blanche de Castille.....	No 410	qu'ils ont eu occasion de faire lors de l'installation
Cercle Marie-Jenna.....	No 426	et des élections d'officiers. Malgré que l'on
Cercle Marguerite de France.....	No 430	ait envoyé à chacun des membres des convocations
Cercle Jeanne de Bourgogne.....	No 432	spéciales, l'on a été indifférent à l'appel et il a été

Résolutions de Condoléances

Exécutif	
Cercle Dorval.....	No 4
Cercle St-Pierre.....	No 8
Cercle St-Henri.....	No 12
Cercle Laval.....	No 21
Cercle Hochelaga.....	No 29
Cercle Montcalm.....	No 31
Cercle St-Vincent.....	No 42
Bureau Yamachiche.....	No 52
Cercle Notre-Dame de Hull.....	No 64
Cercle St-Hyacinthe.....	No 67
Cercle St-Georges.....	No 69
Cercle Champlain.....	No 108
Cercle de Lorimier.....	No 112
Cercle St-Edouard.....	No 126
Cercle Olier.....	No 127
Cercle St-Sauveur.....	No 128
Cercle Bruchési.....	No 135
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149
Cercle St-Paul de Grand Mère.....	No 165
Cercle St-Léonard.....	No 202
Cercle Fabre.....	No 229
Cercle Graton.....	No 289
Cercle Dufournel.....	No 305
Cercle Guay.....	No 341
Cercle N.-D. des VII Allégresses.....	No 368
Cercle Jeanne Mance.....	No 378
Cercle Blanche de Castille.....	No 410
Cercle Grand'Mère.....	No 411
Bureau de Sévigné.....	No 418
Cercle Blais.....	No 421
Cercle Marie Stuart.....	No 431
Cercle Jeanne de Bourgogne.....	No 432
Cercle de Lauzon.....	No 433
Cercle Ant. de Guercheville.....	No 447
Cercle Marie Jamet.....	No 454
Cercle Eugénie de Guérin.....	No 455
Cercle Madeleine de Verchères.....	No 461
Cercle Rosa Bonheur.....	No 463
Cercle L'Espérance.....	No 466
Cercle Jeanne Hachette.....	No 467
Cercle Franklin.....	No 478

CONSEILS PRATIQUES A NOS SOCIÉTAIRES

Il est déplorable de constater le peu d'intérêt, pour ne pas dire l'indifférence complète, que certains de nos sociétaires apportent à l'administration de notre société. On dirait que le seul rôle qu'ils ont à remplir consiste dans le fait de payer

Il a été fait presque l'impossible pour rendre les assemblées de cercles intéressantes: discours, allocutions, conférences par des personnages distingués et compétents, séances dramatiques, parties de euche, distribution de prix à chaque séance à ceux qui assistaient aux assemblées, rien ne réussit, et de mois en mois on constate une apathie et une négligence plus accentuées.

Cette indifférence est générale dans toute la mutualité, et les sociétés de bienfaisance se plaignent avec raison de l'insouciance de leurs membres. Celui qui pourrait solutionner le problème de l'assistance aux assemblées, aurait bien mérité de la mutualité.

Les cercles ou succursales ont été institués particulièrement pour aider aux grands travaux d'organisation des sociétés mutuelles. Leur rôle est tout tracé. Ils sont les représentants de leur société dans les villes ou dans leur localité respective. Ils doivent s'occuper de la perception intégrale des contributions, et pour cela se choisir des officiers compétents et honnêtes qui s'engagent à remplir les devoirs de leur charge.

Comme toute société bien organisée est régie par des règlements et des obligations, les cercles doivent voir à ce que leur observance se fasse régulièrement et fidèlement. Ces cercles ont pour mission de développer le nombre des membres en s'occupant d'organisation dans leur localité; ils doivent en outre s'intéresser à l'organisation générale; voir à ce que les fonds soient bien distribués et que personne s'approprie des objets auxquels il n'a aucun droit. Leur devoir est de surveiller leurs membres malades, les visiter dans leurs maladies, les consoler dans leurs afflictions et leur apporter les soins que leur état requiert et exige. Pour cela, il faut que les réclamations des malades soient bien contrôlées, que ceux qui sont chargés de les surveiller doivent arrêter et dénoncer tout membre qui réclame injustement ou même frauduleusement des bénéfices auxquels il n'a aucun droit. Que de services, que d'aide les cercles sont appelés à rendre à l'administration générale d'une société! Cependant combien de nos